

Un site Natura 2000 pour la Haute Vallée de la Loire et les gorges de la Loire

La Haute Vallée de la Loire, répondant aux critères de la Directive Habitat/Faune/Flore et de la Directive Oiseaux, est désignée pour faire partie du réseau Natura 2000. Un comité de pilotage, dont notre association fait partie, a été fondé pour définir les enjeux et mettre en place cette mesure.

Le site auquel nous nous intéressons, intègre une ZSC (Zones Spéciales de Conservation issues de la Directive Habitats) couvrant la Loire et ses zones riveraines de Solignac-sur-Loire jusqu'à la frontière avec l'Ardèche et une ZPS (Zone de Protection Spéciale ou ZICO issue de la Directive Oiseaux) qui a elle-même été scindée en 2 (Haute-Vallée de la Loire en amont de Coubron jusqu'à Lafarre et de l'aval de Brives-Charensac à la limite avec le département de la Loire).

Les documents d'objectifs (DOCOB) sont actuellement en phase de finition. Ces documents ont pour but de présenter les mesures de gestion préconisées sur la zone ainsi que les prestataires et les différents acteurs susceptibles d'intervenir dans la gestion.

De part sa légitimité sur la Haute-Vallée de la Loire (combat mené pour sa préservation, compétences dans le domaine de la communication, connaissances naturalistes liées à son équipe de permanents et de bénévoles compétents...), SOS Loire Vivante travaille au sein du Comité de Pilotage pour défendre au mieux les intérêts de la Vallée. Nous espérons que notre candidature pour devenir structure co-animatrice (avec le Conseil Général fortement pressenti pour cette fonction) sera acceptée. L'association pourra également devenir un partenaire et un conseiller pour de nombreuses actions (animation, exposition, création d'outils pédagogiques, suivis scientifiques et techniques d'espèces des 2 Directives...). A noter l'adhésion et le soutien de plusieurs structures, associatives ou non, à notre démarche

(LPO, Fédération de Pêche, Nature Haute Loire et autre...).

Rappelons l'enjeu de ce programme européen pour la Haute Vallée de la Loire et les gorges : il s'agit de se munir d'un maximum d'outils techniques et juridiques qui seront autant d'armes pour défendre notre territoire qui recèle de nombreux habitats remarquables et des espèces hautement patrimoniales (Loutre d'Europe, plusieurs espèces de chiroptères, Sonneur à ventre jaune, Ecrevisse à pattes blanches, Ombre commun, Cordulie à corps fin, Faucon pèlerin et Circaète Jean-le-Blanc).



Les Chauve-souris (ici un petit rhinolophe) : des espèces à découvrir et à surveiller. Inventaire de la faune de France, Nathan-MNHN, Paris, 1992.



La Cordulie à corps fin (*Oxygaster curtisii*). Inventaire de la faune menacée en France, Nathan-MNHN, Paris, 1994.

Notons l'importance du devenir des terrains de l'EPL dont la gestion respectueuse reste un sujet d'actualité brûlant. Nous espérons que l'existence de ce seul interlocuteur sera un avantage qui facilitera et accélérera les mesures de gestion intégrée et coordonnée du secteur.

Espérons que Natura 2000 soit un pas de plus vers la protection définitive de ce patrimoine naturel exceptionnel qu'est le fleuve Loire.

Petit rappel..

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union européenne. Il est composé de sites désignés par chaque Etat membre en application des directives européennes dites "Oiseaux" et "Habitats" de 1979 et 1992.

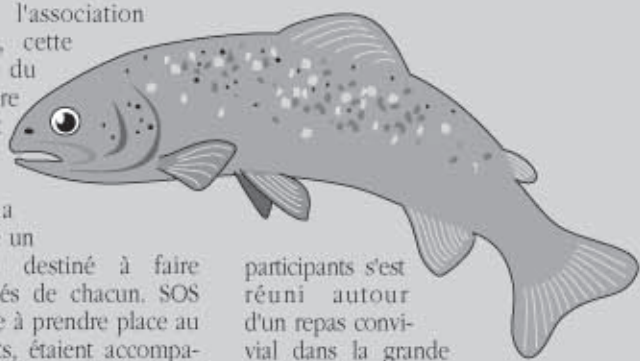
En 1999, la France avait proposé 1029 sites au titre de la Directive Habitats (soit 6% de son territoire) et 114 au titre de la Directive Oiseaux (1,5% du territoire contre 20% pour le Danemark), ce qui en fait le "mauvais élève" de l'Union.

En Haute-Loire, 8 sites Natura 2000 ont été désignés (Marais de Limagne, Mt Bar, Gorges de la Loire et Affluents, Massif du Mézenc, Val D'allier, Gorges de l'Allier et affluents, Gorges de l'Arzon, Sucs du Velay-Meygal).

Fête "Pêche et Nature" réussie à St-Martin-de-Fugères les 31 mai et 1^{er} juin

Organisée par l'association Culture et Loisirs, cette seconde édition du salon Pêche et Nature de Saint-Martin s'est déroulée sous un soleil de plomb. Au cœur du village a d'abord été organisé un salon d'exposition destiné à faire connaître les activités de chacun. SOS Loire Vivante, invitée à prendre place au milieu des exposants, était accompagnée de la Fédération de Haute-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, du Club de Pêcheurs Sportifs Forez Velay ainsi que de deux coqs "Limousin" dont les plumes sont très utiles aux pêcheurs pour la fabrication des mouches artificielles...

Dans l'après-midi, le mas de Bonnefont et la maison de la pêche ont été ouverts et des animations pêche, initiation à la géologie et découverte de la faune terrestre et aquatique de la vallée ont été organisées. Ensuite, l'ensemble des



participants s'est réuni autour d'un repas convivial dans la grande salle du Mas.

Même si, contrairement à la première édition du salon en 2002, le grand public n'était pas au rendez-vous pour ce long week-end ensoleillé, on ne peut qu'encourager ce genre d'initiative destinée à la découverte et au développement de la Haute-Vallée. Une petite leçon à en tirer : même sans grandes chaleurs, l'accès au Mas reste relativement physique et nécessite de bonnes conditions sportives... à rappeler aux futurs visiteurs.

La Beaume : sentier de découverte et... pollution au chlore !

La tranquillité toute relative de la cascade de la Beaume est menacée par un projet d'aménagement de sentier de découverte, orchestré par l'ONF, et accompagné de travaux visant à favoriser l'accès au site et le stationnement de bus au niveau du pont sur la D54 entre Agizoux et le Brignon.

Ce projet nous paraît trop lourd, une version "light" étant beaucoup plus adaptée compte tenu de la fragilité du site. Ainsi, nous défendrons, lors des réunions de travail auxquelles nous serons associés, un aménagement plus doux.

Si nous ne pouvons contester le droit de chacun à venir contempler la cascade, regrettons quand même qu'à ce projet s'ajoutent d'autres perturbations (possible augmentation des prélèvements d'eau du Besson-Roulon pour l'approvisionnement en eau potable par exemple).

De plus, le 24 avril dernier, de nombreuses truites ont été découvertes mortes par un pêcheur qui donna immédiatement l'alerte. Sur les lieux, la gendarmerie de Costaros et le Conseil Supérieur de la Pêche (représenté par son chef de brigade et 2 techniciens) constataient alors la destruction de la faune sur plus d'un km de linéaire. Cet accident serait vraisemblablement dû à une fuite de chlore au niveau des captages du Besson et du Roulon en amont.

Une fois de plus la Beaume et sa cascade retiennent notre attention dans le chapitre "faits divers" : un sentier pédagogique aménagé et sa cohorte de visiteurs, des prélèvements supplémentaires envisagés, une pollution : heureusement, nous nous trouvons dans une zone Natura 2000 !

Un arbre à Bonnefont en l'honneur de Jean-Claude Arnulf

Président de SOS Loire Vivante de 1995 à 1998, Jean Claude Arnulf, qui nous a quittés pendant l'été 2001, a été à l'honneur d'une journée conviviale au Mas de Bonnefont le 9 avril 2003 en présence de la famille et de nombreux amis de l'association. Un magnifique tilleul a été planté à proximité du Mas.



Hommage est ainsi rendu à cet homme d'exception qui a, par son engagement et ses actions, fortement contribué à la sauvegarde de la Loire.

Rappelons qu'un peu plus loin, un autre arbre nous rappelle "Doudou", un autre grand ami de l'association.

Mas de Bonnefont : du solaire, de l'assainissement biologique, du recyclage d'eau, un chantier international et des expositions...

Un nouvel été de travaux débute à Bonnefont. Parallèlement aux autres activités organisées cet été au Mas, deux chantiers seront ouverts : l'installation du système solaire et un chantier international.

Le solaire

La première opération qui devrait débiter dans les prochains jours consistera à l'installation de panneaux solaires qui rendra le Mas énergiquement autonome.

Ce projet commun, dont les partenaires financiers sont SOS Loire Vivante, EDF, le Syndicat d'Electrification Rural de Haute-Loire et l'ADEME, sera mis en œuvre avec le concours de la Direction Départementale de l'Equipement, de la Société d'Etudes et de Réalisations Techniques, de CEGELEC et de Total Energie. Les travaux devraient être terminés en juillet. Nous vous annoncerons donc certainement une grande fête pour l'inauguration de l'installation à l'automne. On en reparle...

Le chantier international

Outre l'installation du solaire, notre association organise du 10 au 30 août un chantier international sur le thème de "la place de l'homme au sein du cycle de l'eau". Nous allons donc accueillir, en collaboration avec l'association Jeunesse et Reconstruction, un groupe de 10 à 15 jeunes du monde entier.

Les travaux réalisés dans le cadre de ce chantier sont de deux types.

Il faut tout d'abord compléter le système de collecte des eaux pluviales afin d'optimiser les consommations d'eau potable et d'eau non potable. Celui-ci satisfait les besoins minimum du site de Bonnefont.

Le second chantier serait la mise en place d'un système de recyclage des eaux usées adapté à ce site isolé. Des techniques modernes issues de connaissances empiriques et respectueuses de

l'environnement autorisent des rejets de qualité convenable voire une réutilisation dans le système d'eau non potable (WC, jardin...). Elles consistent à traiter l'eau usée biologiquement par épandage sur lits de sables plantés de roseaux. L'effluent ainsi traité pourra être réutilisé ou évacué dans le milieu naturel sans aucun impact sur ce dernier. La fosse septique aujourd'hui en place sera conservée dans l'éventualité d'un dysfonctionnement du système biologique.

Les volontaires pourront être intégrés au programme annuel de nettoyage et d'entretien des chemins d'accès au Mas.

Enfin, le site de Bonnefont comprend une source d'eau minérale longtemps exploitée et à l'abandon depuis quelques années. Le débroussaillage des abords et sous réserve d'autorisation le nettoyage de la source sont des travaux envisagés.

Envie de participer à ce chantier international, prenez contact avec Fabien Clément : 04 71 05 57 88.

Exposition : les zones humides du plateau du Devès se déplacent à Bonnefont

Jusqu'à fin juillet 2003, le Mas accueille une exposition sur les zones humides du Devès prêtée par le Conseil Général de Haute Loire. Elle relate la grande richesse faunistique et floristique du plateau qui est un site refuge remarquable pour de nombreuses espèces de Haute-Loire. Venez donc nombreux découvrir les richesses du plus grand plateau basaltique de France...

Dans l'avenir, le site de Bonnefont pourra devenir un site d'exposition permanent pour le solaire et le système d'épuration.

Autres animations : voir calendrier p. 8.

Visitez nos pages web sur le site de Bonnefont : http://www.rivernet.org/loire/bonnefont/bonfo_f.htm